



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E192000

VALABLE JUSQU'AU 28/09/2026

ÉDITÉ LE

10/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/02/2021

Forme juridique : SAS

Capital : 662 888

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 2021B00057

Siret : 894 022 839 00019

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3802830

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000 / 001579949 /20

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000 / 001579949 /20

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : HARLIN ENERGIE

18 RUE BILL COLEMAN
76810 LUNERAY

Téléphone : 02 35 85 30 62

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@harlin-energie.fr

Responsabilité légale :

HARLIN OLIVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL / HARLIN OLIVIER PRÉSIDENT

Fax : 02 35 04 18 30

Effectif moyen : 31

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² sans surpresseur Mention RGE	02/07/2024
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	10/10/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	10/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	10/10/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	10/10/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	01/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/02/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	10/10/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	10/10/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	11/02/2021
o Ventilation mécanique	10/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.